

SESSION EXTRAORDINAIRE DU 26 OCTOBRE 2015

PROVINCE DE QUÉBEC,
COMTÉ DE LOTBINIÈRE,
MRC DE L'ÉRABLE,
MUNICIPALITÉ D'INVERNESS,

À une session extraordinaire du conseil municipal de la susdite municipalité, tenue le lundi 26 octobre 2015 à 19 h 30 au poste des pompiers, sont présents aux délibérations :

1-M.Frédéric Bédard	4-
2- M. François Parent	5- M. Yvan Tanguay
3- Mme Caroline Lemay	6-

Forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Michel Berthiaume

La secrétaire-trésorière, Madame Sonia Tardif assiste à la session.

Le quorum est vérifié par le maire.

La réunion débute à 19 h 30

Cette séance spéciale a été convoquée par avis écrit à chacun des membres du conseil. Il sera pris en considération les sujets suivants :

- 1) Représentante officielle pour la bibliothèque d'Inverness
- 2) Embauche d'une coordonnatrice en loisir et développement local Inverness-Laurierville
- 3) Embauche d'un chauffeur de déneigement saison 2015-2016

1- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour remis aux membres du conseil.

R-231-10-2015 Proposé par le conseiller François Parent

Que l'ordre du jour soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

2- REPRÉSENTANTE OFFICIELLE POUR LA BIBLIOTHÈQUE D'INVERNESS

R-232-10-2015 Proposé par le conseiller Frédéric Bédard

Que madame Diane Binette soit nommée coordonnatrice de la bibliothèque pour l'année 2015 et qu'elle soit autorisée à signer les documents officiels et les chèques émis par la bibliothèque d'Inverness.

Que Madame Caroline Lemay soit nommée représentante pour la bibliothèque d'Inverness pour l'année 2015.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

3- EMBAUCHE D'UNE COORDONNATRICE EN LOISIR ET DÉVELOPPEMENT LOCAL INVERNESS-LAURIERVILLE

Considérant que, suite aux entrevues tenues le 13 octobre 2015, le comité de sélection recommande l'embauche de madame Joannie Lamothe au poste de coordonnatrice en loisir et développement local;

Considérant que le protocole d'entente inter municipal relatif à la gestion des loisirs collectifs Inverness-Laurierville intervenu le 30 septembre 2015 contient les détails du poste de coordonnatrice en loisir et développement local;

R-233-10-2015 Proposé par la conseillère Caroline Lemay

Que la municipalité d'Inverness embauche madame Joannie Lamothe à titre de coordonnatrice en loisir et développement local dans le cadre du projet collectif Inverness- Laurierville.

QUE le conseil de la Municipalité d'Inverness autorise la secrétaire-trésorière et/ou la secrétaire trésorière adjointe à signer l'entente de travail à intervenir avec madame Lamothe.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

4- EMBAUCHE D'UN CHAUFFEUR DE DÉNEIGEMENT SAISON 2015-2016

Considérant qu'un poste de chauffeur de déneigement pour la saison 2015-2016 est devenu vacant étant donné que monsieur Martin René n'a pas été en mesure de présenter à la municipalité le permis obligatoire pour l'emploi ;

R-234-10-2015 Proposé par le conseiller Frédérick Bédard

Que la municipalité d'Inverness engage Monsieur Guillaume Gosselin comme chauffeur de camion de déneigement pour la saison 2015-2016 aux conditions spécifiées dans l'entente de travail préparée par la municipalité d'Inverness.

QUE le conseil de la Municipalité d'Inverness autorise la secrétaire-trésorière et/ou la secrétaire trésorière adjointe à signer l'entente de travail.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

4-PÉRIODE DE QUESTIONS

5- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

R-235-10-2015 Proposé par la conseillère Caroline Lemay

Que l'assemblée spéciale soit levée à 19H45 heures.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

Maire

Secrétaire-trésorière